

ADDOC Quoi d'Neuf, Docteur ?

Le journal d'ADDOC, l'Association des Doctorants et Jeunes Docteurs de l'Université Paris-Sud

EDITORIAL

En cette fin d'année Universitaire 2012-2013, l'association ADDOC persiste et signe dans la réussite de nombreux projets, pour les doctorants et jeunes docteurs de l'Université Paris-Sud.

Le cycle de conférence Perspectives Carrières à cette année encore été un franc succès, à cela s'ajoute la mise en place des rencontres Doctorants-Entreprises en 3 étapes, autour d'une table ronde, d'un diner et d'une visite d'entreprise.

Et cette année encore ADDOC participe à l'organisation de la remise des diplômes de doctorat.

En prime, vous trouverez en autres articles dans ce journal une interview d'une jeune docteur de notre université ainsi qu'un article sur la nouvelle Charte du Doctorat qui entrera en application dès la rentrée prochaine.

Associativement,
L'équipe Quoi d'Neuf Docteur.

Sommaire

Cérémonie de remise des diplômes de doctorats Juin 2013	1
Adoption de la nouvelle charte de doctorat	2
Témoignage d'un Docteur diplômée de l'UPSud	3
Bilan des rencontres Doctorants/Entreprise	4
Forum Research Integrity	5

3^{ème} Cérémonie de remise des diplômes de Doctorat

La prochaine cérémonie de remise des diplômes aura lieu le vendredi 28 juin 2013. Ce grand évènement sera parrainé par Hélène Langevin-Joliot, ancienne dirigeante et maître de conférences à l'Institut de Physique Nucléaire d'Orsay, et petite fille de Pierre et Marie Curie.

Cette année, un accessoire emblématique des cérémonies de remise de diplômes s'invitera aux côtés de la toge et de l'écharpe... !



New Doctors with Professors (©M.LECOMPT/PLEIN SUD)

Au cours de la cérémonie aura également lieu un concert de l'orchestre symphonique d'Orsay et le discours d'ADDOC.

En effet, ADDOC est cette année encore un des acteurs de l'organisation de cet évènement participant à la valorisation du doctorat. Ce jour de fête sera suivi d'un cocktail dinatoire animé par un groupe musical.

Si vous souhaitez donc nous aider le jour J, merci de nous envoyer un mail à : addoc.asso@u-psud.fr



Hélène Langevin Joliot,
Marraine de la 3^e Cérémonie de
remise des diplômes de Doctorat
(<http://curie.fr>)

Pour les docteurs ayant soutenu entre le 1^{er} mai 2012 et le 30 avril 2013 qui souhaitent participer à la cérémonie, vous pouvez vous inscrire via le formulaire suivant jusqu'au 14 juin :

<http://www.u-psud.fr/fr/ceremonie-docteurs.html>

Angélique

Adoption de la nouvelle Charte du Doctorat

Suite à la mise en place du contrat doctoral qui régit la partie juridique du doctorat en termes de contrat de travail (décret du 29 Avril 2009), à compter de la rentrée universitaire 2009/2010, l'Université Paris-Sud a pris l'initiative, cette même année, d'uniformiser toutes les chartes de doctorat (jusqu'alors chaque UFR possédait sa propre charte) en instaurant une nouvelle charte, commune, à toute l'Université.

La charte du doctorat est un texte qui définit les modalités pratiques du doctorat (durée du doctorat, financement, formations durant la période doctorale, ...) entre ses différents signataires, à savoir : le doctorant, le directeur de thèse, le directeur de laboratoire et le directeur de l'Ecole Doctorale (ED). La charte 2009/10 constituait une avancée notoire puisqu'elle plaçait de fait sous le même régime tous les doctorants et supprimait donc les inégalités de traitement qui pouvaient exister entre les différentes UFR.

La rédaction de cette charte avait été placée sous l'égide du Collège Doctorale (instance administrative regroupant l'ensemble des directeurs des ED) et rédigée unilatéralement par ce dernier, sans aucune concertation avec les autres signataires de la charte.

Suite à la présentation de la charte 2009/10 à tous les signataires, des manquements majeurs relatifs au financement du doctorat, à la nécessité d'un contrat de travail et à la durée du doctorat entre autres, furent soulevés par les représentants des doctorants (élus au Conseil Scientifique, au conseil des Ecoles Doctorales (ED) et de ceux faisant partis de la vie associative des doctorants de l'Université). Les carences relevées ont été consignées dans un corpus d'amendements afin d'apporter plus de clarté et de précision quant à cette charte. Toutefois ces amendements n'ont pas suscité le moindre

intérêt lors de leur présentation au Conseil Scientifique (CS). Faisant fi des recommandations des représentants des doctorants, le CS a approuvé la charte dans sa version originelle, provoquant un fort mécontentement de la part des élus doctorants. Face à cette situation et afin d'apaiser les esprits, une instance de médiation a été mise en place par le CS : la « Commission d'amélioration de la charte du doctorat ». Cette instance composée de trois doctorants, de deux directeurs d'ED et deux membres du CS, serait chargée de d'établir une liste des points litigieux de la charte 2009/10 et d'y apporter les modifications nécessaires.

Entre Juin et septembre 2011, le travail de la commission a permis de dresser un panorama explicite des différents points nécessitant des améliorations. Ce travail a été soumis au Collège des Ecoles Doctorales et a reçu son approbation.

En Juillet 2012, après plus d'une année de travail, la commission d'amélioration a remis sa copie au Collège des Ecoles Doctorales (CED) pour évaluation. Cette nouvelle charte a été avalisée par le CED, avec toutefois quelques réticences sur les points concernant la durée du doctorat pour les salariés à temps partiel et l'obligation de publication en vue de la soutenance. Ces deux points devant être tranchés lors de l'examen de la charte au CS.

Le 26 novembre 2012, la nouvelle version de la charte du doctorat était à l'ordre du jour du CS pour approbation. Les deux points faisant l'objet de réticences par le CED ont été légèrement retouchés dans leur formulation actuelle. Suite à quoi, le CS a approuvé la nouvelle charte à l'unanimité. Cette charte sera mise en vigueur à partir de la rentrée universitaire 2013/2014.

Jérémie

Témoignage d'Elsa Jungman, Docteur de l'Université Paris Sud et ingénieur de recherche à l'Oréal.

Elsa Jungman, chercheuse à l'Oréal, revient sur son expérience du doctorat et à la présidence d'ADDOC.

Pourquoi as-tu voulu faire un doctorat ?

A la fin de mon master recherche j'hésitais beaucoup entre un master de marketing scientifique ou une thèse. J'ai eu la chance d'effectuer mon stage de M2 dans un grand laboratoire de recherche en dermatologie à San Francisco : mon directeur de stage, le Dr Maibach a été un véritable mentor. Il m'a donné la confiance qui me manquait pour poursuivre dans les sciences et j'ai réalisé aux États-Unis à quel point le PhD avait une reconnaissance internationale contrairement à un master. J'ai donc cherché une thèse en France depuis mon laboratoire aux USA. J'ai trouvé ma thèse à la Faculté de Pharmacie de Paris-Sud grâce à l'ABG Intelli'agence.

Comment ton projet professionnel a-t-il mûri au cours de ces 3 années?

J'ai toujours voulu faire vers une carrière dans le secteur privé. Arrivée en Doctorat, je savais déjà que je souhaitais m'orienter vers l'industrie dermo-pharmaceutique et cosmétique. Afin de développer mon projet professionnel, j'ai élargi mon réseau en participant à un maximum de conférences de ces domaines et en m'inscrivant dans des sociétés professionnelles. J'ai également découvert la communication scientifique grâce à ma mission doctorale à la Direction de la Communication Paris-Sud.

Comment s'est déroulée ta recherche d'emploi?

Initialement, je voulais aller travailler en industrie aux États-Unis ou en Asie. J'ai postulé à des offres en ligne sur l'Intelli'agence et sur d'autres sites internationaux de recherche d'emplois. Un an avant ma soutenance, j'ai commencé à passer des entretiens exploratoires via skype avec différentes industries.

En 2011, j'ai participé au forum PhD Talent Career Fair. C'est à cette occasion que j'ai rencontré le directeur du recrutement de l'Oréal, Michel Neuwels, qui m'a programmé un premier entretien

exploratoire. Ce n'est qu'un an plus tard que mon processus de recrutement s'est accéléré avec la fin de ma thèse qui arrivait.

Quel poste occupes-tu à l'Oréal ? Quelles sont tes missions ?

Je suis ingénieur de recherche en recherche avancée, c'est la recherche la plus en amont chez L'Oréal. Je travaille dans le laboratoire d'absorption cutanée, où nous sommes chargés d'étudier la pénétration des actifs cosmétiques dans la peau en fonction de leur formulation. Je travaille également sur le développement de nouveaux protocoles d'études et je suis les études en sous-traitance. En tant que chercheurs nous sommes également sollicités au sein de L'Oréal pour apporter notre expertise à des projets transverses.

Quels conseils pourrais-tu donner aux doctorants pour réussir la suite de leur carrière ?

De commencer assez en avance sa recherche d'emplois et de participer aux forums de recrutement. Aussi je recommande de se rapprocher le plus tôt des entreprises ou laboratoires qui nous intéressent afin de se créer un réseau au sein même des structures visées. Même si la thèse est très prenante il est très important dès le début de la dernière année de mettre son CV à jour et se faire un maximum de contacts : plus on est pro-actif, moins la recherche d'emploi sera longue ! Aussi je recommande vivement de participer aux conférences "Perspectives Carrières" d'ADDOC et de ne pas hésiter à prendre son CV avec soi ! C'est une chance unique de pouvoir rencontrer les recruteurs et d'écouter leurs conseils. Une rencontre réelle apportera toujours un avantage comparé à un contact par email. Créer un profil sur des réseaux tels que LinkedIn est également un avantage car beaucoup de recruteurs y sont également présents et c'est une manière de pouvoir rentrer en contact avec eux ou les employés des structures visées.

Elsa et Juliette

Rencontres Doctorants-Entreprise

Cette année, ADDOC a monté le projet Rencontre Doctorants-Entreprises, financé en majorité par la région Ile-de-France. Déjà en cours, ce projet se terminera avec les vacances d'été 2013. Il a pour objectif d'accompagner les doctorants dans la définition de leur projet professionnel en trois étapes : une table ronde Compétences et Employabilité des Docteurs, un dîner Docteurs-Doctorants et une visite d'entreprise.

La table ronde animée par le cabinet Adoc Talent Management, organisée en janvier, a présenté les compétences acquises au cours d'un doctorat, les différentes possibilités de carrières ainsi que des conseils pour s'y préparer au mieux. Elle a ainsi permis aux doctorants et aux jeunes docteurs d'élaborer une stratégie de poursuite de carrière réelle et réaliste. Cette table ronde répondait à un véritable besoin. En effet, il est nécessaire de valoriser les carrières hors académiques auprès des doctorants car, au sein des laboratoires, les poursuites de carrières en entreprises sont encore trop souvent perçues comme des échecs. Les doctorants pourront ainsi élaborer leur projet professionnel en toute connaissance de cause.

Le dîner Docteurs-Doctorants de mars a rassemblé une dizaine de doctorants et moitié

moins de jeunes docteurs possédant une situation professionnelle stable, dans le secteur privé ou public. Les doctorants et les docteurs ont ainsi pu échanger leurs stratégies pour se créer un carnet d'adresses professionnel et les bonnes méthodes pour obtenir un entretien dans une entreprise. Ils ont également pu discuter des processus de recrutement des entreprises et des organismes dans lesquels les docteurs invités travaillaient.

La visite de l'entreprise Kyriba au mois de mai a permis à une dizaine de doctorants et jeunes docteur de se projeter dans l'entreprise. Cette PME est un éditeur de logiciels, leader mondial en solutions de gestion de trésorerie de nouvelle génération dans le Cloud. Par les témoignages des docteurs de l'entreprise, les doctorants ont pu se projeter dans des fonctions accessibles. Nous espérons que Kyriba a repéré pendant cet événement des profils intéressants pour ses recrutements futurs. Un catalogue des CV des doctorants a été mis à sa disposition et des cartes de visites personnalisées ont été données aux doctorants.



Dîner Docteurs-Doctorants de Mars2013
(©Angélique Gilson)

Angélique

Research Integrity

En octobre 2012 l'Université Paris-Sud a participé au forum « Research integrity », organisé par la League of European Research Universities (LERU) à Oxford. Afin de veiller à l'harmonisation de la qualité de leur production scientifique, les 21 universités européennes membres de la LERU se sont réunies pour faire le point sur la situation et proposer un plan d'action.

Initialement, la réflexion a été portée sur la définition des bonnes et des mauvaises pratiques en matière d'intégrité de la recherche. En effet, bien que le bon sens invite les chercheurs à ne pas fabriquer, falsifier ou plagier (FFP) leurs données, il est nécessaire de formaliser le cadre à respecter pour mener une recherche intègre. La clarification des responsabilités de chacun pourrait éviter bien des conflits, allant du choix des auteurs d'une publication au retrait d'articles. Dans cette optique, l'Université Paris-Sud a acté la mise en place un groupe de travail sur la rédaction d'une charte de bonnes pratiques pour garantir l'intégrité de sa recherche (relevé de conclusions du Conseil Scientifique du 21 janvier).

Il est également nécessaire de prévoir une structure de contrôle indépendante auprès de laquelle il serait possible de contester l'intégrité des travaux de recherche. Cela garantirait l'application de la charte en vigueur et participerait au cercle vertueux qui consiste à améliorer la qualité, la reproductibilité et in extenso la fiabilité de ses travaux, avec pour objectif final la renommée et l'attractivité de nos laboratoires. Le principal obstacle à franchir sera la constitution de preuves garantissant l'intégrité de sa recherche, qui passe, entre autres, par un archivage pérenne des données.

Enfin, une formation de tous les intervenants de la recherche devrait être menée. Il s'agirait de sensibiliser les chercheurs à l'importance de l'intégrité de la recherche, depuis le doctorant jusqu'au chercheur expérimenté, en passant par le personnel Ingénieur, technicien & assistant (ITA).

Juliette et Vincent

Bilan de l'Assemblée Générale de Mai 2013

Le 13 mai 2013, l'association ADDOC s'est réunie lors de son assemblée générale. Cette réunion avait pour objectifs de réaliser un bilan des activités de l'année ainsi que de renouveler le bureau de l'association.

Nous avons établi un bilan très positif puisque l'année 2012-2013 fut riche en projets pour l'association ! Nous organisons toujours plus de conférences Perspective Carrière, nous sommes cette année encore un acteur majeur de l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes de doctorat et nous avons développé de nouvelles actions pour la poursuite de carrière des futurs docteurs de l'Université Paris-Sud, plus particulièrement grâce à notre projet Doctorants Entreprise subventionné par la région Ile-de-France.

Le développement du nouveau site internet d'ADDOC par un professionnel renforce notre démarche de communication pour être toujours plus proche des doctorants et jeunes docteurs de l'Université Paris-Sud.

Cette année encore, le bureau d'ADDOC est composé de doctorants travaillant dans des domaines différents. Il est ainsi formé par Juliette Guérin (Présidente), Enguerrant Blondiaux (Vice-Président), Adrien Thurotte (Secrétaire), Vivien Berthelot (Vice-Secrétaire) et Dahdjim Betolngar (Trésorier).

Angélique

Prochain Afterwork ADDOC

VENEZ RENCONTREZ D'AUTRES DOCTORANTS ET POST-DOCS DE PARIS SUD ET D'AILLEURS

Quand?

Jeudi 20 Juin 2013 dès 19h

Où ?

Pub Saint-Hilaire (2 rue Valette, Paris 5^e, RER Luxembourg)

Site internet : www.addoc.asso.u-psud.fr

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/assoADDOC

Et contactez-nous à l'adresse : addoc.asso@u-psud.fr

Equipe éditoriale

Benoit Emprin (benoit.emprin@u-psud.fr)

Jérémie Rolle (jeremie.rolle@u-psud.fr)

Juliette Guérin (juliette.guerin@u-psud.fr)

Angélique Gilson (angelique.gilson@u-psud.fr)

Vincent Biajoux (vincent.biajoux@u-psud.fr)

Dahdjim-Benoît Betolngar (dahdjim-benoit.betolngar@u-psud.fr)